Bougeons autrement !

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Le plan de mobilité 2035 de la Métropole fait l'objet d'une enquête publique avant son approbation au second semestre 2024. Cette enquête publique se déroule jusqu'au vendredi 26 avril. Vos contributions sont les bienvenues pour bouger autrement et faire du bien à la planète.

Les accords de Rouen signés en fin d'année 2018 ont fixé des objectifs forts : un territoire 100% énergies renouvelables en 2050, une réduction des gaz à effets de serre de 80%, la diminution des consommations d'énergie de 50%, et la multiplication par 2,5 de la production d'énergie renouvelable locale. Le Plan de mobilité 2035 de la Métropole s'inscrit dans cette trajectoire ambitieuse en fixant des objectifs "mobilités" visant à rééquilibrer les parts modales, améliorer la qualité de l'air, réduire les consommations énergétiques liées aux déplacements, lutter contre l'autosolisme et optimiser les coûts de mobilité. Pour les atteindre, le projet de Plan de mobilité (PDM) propose une stratégie

multimodale et inclusive, et un vaste programme d'actions, qui recoupent des thèmes variés comme le vélo, la marche à pied, les transports en commun et le train, les espaces publics, la voiture et le stationnement, l'innovation.

Suite à l'arrêt en Conseil métropolitain et à la consultation des personnes publiques associées et consultées, le projet de PDM fait donc l'objet d'une enquête publique avant son approbation définitive au second semestre 2024. Celle-ci a débuté fin mars et se poursuit jusqu'au 26 avril à 17 h.

Les personnes souhaitant consulter le dossier d'enquête publique et apporter leur contribution peuvent le faire sur un site dédié ou lors des permanences des commissaires-enquêteurs :

- Mairie de Duclair, le jeudi 28 mars de 9h à 12h et le lundi 8 avril de 14h à 17h
- Mairie de Canteleu, le jeudi 4 avril de 9h à 12h et le mardi 23 avril de 14h à 17h
- Mairie de Malaunay, le mardi 9 avril de 9h à 12h et le jeudi 18 avril de 14h à 17h
- Mairie de Bois-Guillaume, le mercredi 27 mars de 9h à 12h et le jeudi 11 avril de 14h à 17h
- Mairie de Darnétal, le mardi 23 avril de 14h à 17h
- Mairie de Franqueville-Saint-Pierre, le mardi 2 avril de 14h à 17h et le jeudi 18 avril de 9h à 12h
- Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, le jeudi 28 mars de 14h à 17h et le jeudi 11 avril de 9h à 12h
- Mairie de Grand-Couronne, le mercredi 10 avril de 14h à 17h
- Mairie de Rouen, le vendredi 12 avril de 11h à 14h
- Mairie des Authieux-sur-le-port-Saint-Ouen, le mercredi 17 avril de 9h à 12h
- Mairie de Bardouville, le jeudi 18 avril de 9h à 11h30
- Mairie de Fontaine-sous-Préaux, le vendredi 12 avril de 14h30 à 17h30
- Mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, le jeudi 28 mars de 14h à 17h
- Métropole Rouen Normandie, le vendredi 26 avril de 14h à 17h

Plus d'information sur le site de la Métropole